Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

 $\underline{http://cucm.lautre.net/nos-elus/tribunes-de-cucm-et-team/article/tribunes-2008}$

Tribunes 2008

- Nos élus

- Tribunes de CUCM et TEAM

-

Date de mise en ligne : jeudi 1er janvier 2009

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Tribunes des groupes CUCM et TEAM parues dans les nouvelles de Châtenay-Malabry année 2008 (année d'élection municipale).

[CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY] BP28 -92292 Châtenay-Malabry Cedex • Te⊫01 47 02 56 67 • www.cucm.lautre.net • mail cucm@cucm.lautre.net

7 ans de confiance partagée !

Depuis 2001, face à une majorité municipale autocrate jusqu'au mépris et à l'injure de ses opposants, nous sommes restés vigilants et présents aux côtés de œux qui ont eu à se défendre. Nous avons gagné 2 procès contre Georges Siffredi, défendu des vœux pour les Châtenarisiens au Conseil Municipal, soutenu activement des mobilisations dans la ville...

En quelques mots*, nous avons dénoncé

Une action municipale cans ambition d'une vie plus juste et plus solidaire, des dépenses quinze fois plus élevées pour les fleurs dans la ville que pour le social et la jeunesse. Pourtant le taux de chômage des jeunes des quartiers de Châteñay dépasse 16% tandis que 1600 familles vivent sous le seul national de pauvreté...

le seuf national de pauvrete...

• Une approche calamiteuse du développement économique sans prise en compte des besoins des Châtenaisiens, abandon sans scrupules des commerces -oeux de la place Léon Blum en particulier- et marchés de produts frais -celuir de la Burtie-.

• Une gestion de la dette, si décriée par la majorité en 1995 -souvenans-nous

 Une gestion de la dette, à décrée par la majorité en 1996 -couvenons-nous de l'augmentation des impôts locaux de 76% en 1996 - mais ont les annuités sont revenues à 6 Mé en 2007 comme en 1995. Cette mauvaise gestion n'à permis que des services communaux réduits au minimum (1 accueil en crèche pour 6 demandes, environ 200 places aux vacances d'été pour 5800 jeunes), un entretien modeste du patrimoine d'équipements publics (juste dans la moyenne des communes françaises pour les écoles élémen taires) et une vente de quasiment toutes les surfaces foncières de la ville pour bétonner (parc de la mairie, stade Pitray Ofier, halle de l'esplanade).

Face à ces incuries, nous avons souhaité une ville respectueuse de tous ses habitants, sans discrimination. Nous nous sommes associés aux détresses des jeunes de Toit & Joie, aux prochec de Georges Mondéair dans la cité des Aviateurs. Nous avons soutenu les habitants des villages de Châtenay- rue Jean Longuet et place de l'Egise- et de Malabry – avenue du Bois-. Nous avons soutenu le droit pour ses habitants à vivre ici, deux de l'ex Lutêce et les vieux travailleurs du Foyer. Nous nous sommes opposés avec force à la fermetdecine, de dentiste, d'infirmerie accessables.

En ce début d'année, nous nous souhaitons ensemble de continuer à défendre cette vie collective respectueuse de tous, et chaleureuse pour chacun.

un bilan détaillé du travail des élus est disponible sur notre site

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy

Accuell sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

• Remis en mairie la 05/12/2007 •

CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY

BP28 -92292 Châtenay-Malabry Cedex • Tel: 01 47 02 56 67 • www.cucm.lautre.net • mail : cucm@cucm.lautre.net

1

Avec notre expérience de 13 ans de vie associative et de 7 ans de conseillers municipaux, nous posons aujourd'hui ce que nous espérons pour le renouveau de la vie politique à Châtenay-Malabry: en priorité, donner à chaque habitant une place dans les choix communaux.

Parce qu'elles ont une importance dans la vie quotidienne de chacun, les décisions municipaies ne peuvent plus être prises dans l'opacité du bureau du maire in par une équipe forte de sa seule majorité. La démocatie participative que nous portons depuis tant d'années, implique des décisions partagées, en particuler celles concernant les investissements lourds de la ville. Le choix d'un centre de santé, d'un centre social, d'une école, d'une crèche, d'un théâtre doit être pris par l'ensemble des habitants, en partage avec les élus du conseil municipal.

Le conseil municipal conserve son rôle de proposition et d'orientation des décisions. C'est au maire d'animer une équipe, reflet à égaité des composantes de la majorité, avec un respect de l'opposition. Le rôle du maire est de rechercher un accord consensuel des différentes sensibilités, pour que le choix qui en résuite soit au plus près de l'intérêt général. En effet, dans une communes ce décisions potitiques les meilleurs sont celles qui servent au mieux les intérêts de l'ensemble des habitants des transports utiles et utilisés, des amé-

nagements collectifs aidant les mères de famille, servant l'épanouiss ment des jeunes, des encouragements au secteur associatif et privé sollicitant les compétences locales...

Avec un budget annuel de 80 millions d'euros et plus de 700 emplois directs, la maire est le premier employeur de la ville: cela indique les moyens financiers et les possibilités d'agir d'une municipalité comme la nôtre. C'est pourquoi les qualités de l'équipe municipale sont primordiales: il y faut des citoyers non coupés de la vie quotidienne, non professionnels de la politique, c'est à dire qui ne sont pas occupés ailleurs par un autre mandat électoral et qui limitent à 2 mandats successits leur-participation à la vie politique.

Au bout de 15 années de pouvoir sans partage, il est temps qu'à Châtenay-Malabry les habitants prennent leur place et se donnent les moyens d'agir pour leur ville, pour leur vie.

En tant que citoyens actifs à Châtenay-Malabry, si nous sommes heureux de voir certaines de nos idées partagées aujourd'hui, nous espérons que bien d'autres le seront aussi. Quoiqu'il en soit, nous serons toujours là pour continuer à construire et à partager avec vous la démocratie que nous souhaitons.

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy

Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

• Remis en mairie le 05/01/2008•

Hotel de ville - 26 rue Dr Le Savoureux 92290 CHATENAY-MALABRY courriel:tousensemblealamairie@laposte.net

Elus depuis quelques semaines, nous avons pour ambition de réduire les inégalités et les injustices socia-

les, de mettre en place une réelle participation des habitants pour qu'ils soient les acteurs des décisions collectives, de mettre en oeuvre une politique transparente fondée sur l'intérêt général, sans clientélisme... Pour les 6 ans à venir, cela ne sera pas simple car nous avons des lieux d'expressions réduits :

- Nous sommes devant 31 conseillers municipaux de la majorité qui s'expriment pour le moment d'une seule voix, celle du maire,
- Ce dernier a obtenu tous les pouvoirs qui lui sont autorisés par la loi.
- Un cabinet du maire vient d'être constitué.
- Notre tribune est restreinte à ce petit format,
- Le conseil municipal n'est pas un lieu de débat. Nous sommes invités à nous informer et à faire des propositions dans des commissions qui disposent en principe d'un pouvoir d'étude des dossiers.
- La représentation accordée aux trois groupes minoritaires dans les organismes, associations et établissements publics n'est pas suffisante pour prendre en compte la diversité d'opinion de chacun.
- Une représentation pluraliste au sein du conseil de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre (CAHB), qui a des compétences essentielles pour la vie quotidienne des habitants, est indispensable mais n'est ni obligatoire ni fixée à ce jour.

Les séances du conseil municipal se déroulent tous les deux mois environ à l'hôtel de ville, après 19h00. Ces séances sont publiques, vous pouvez y assister: nous comptons sur votre soutien!

"Il faut souffler sur quelques lueurs pour faire de la bonne lumière" (René Char)

Cécile Franchet, Karim NADEAU

remis en mairie le 02/04/2008





